

# Protéger la santé publique des grands cigarettiers



L'infiltration répétée de l'industrie du tabac pendant des années dans des réunions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a conduit les Parties à adopter une décision sans précédent lors de la COP8 (voir photo ici) et de la MOP1 en vue de garantir la transparence des délégations et de protéger l'élaboration des politiques contre l'ingérence de l'industrie.

## Pour se prémunir contre l'ingérence de l'industrie, les Parties devraient soumettre des formulaires de déclaration d'intérêts

### LE TRAITE SUR LA LUTTE ANTITABAC

Cette année marque le 20<sup>e</sup> anniversaire<sup>1</sup> de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (FCTC). Cet influent traité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a eu un impact majeur sur la lutte antitabac à travers le monde.

L'article 5.3 de la FCTC et ses lignes directrices, combinés aux articles 4.1 et 4.2 du Protocole, sont particulièrement novateurs : ils interdisent à l'industrie du tabac de jouer quelque rôle que ce soit dans l'élaboration des politiques.<sup>2,3</sup> L'article 5.3, en particulier, est largement reconnu comme la pierre angulaire du succès du traité.

Pourtant, année après année, l'industrie continue de s'ingérer dans la lutte antitabac pour protéger ses bénéfices.

### UNE SOLUTION FORTE FACE À L'INGÉRENCE DE L'INDUSTRIE

Lors de la COP8 et de la MOP1, les Parties ont adopté des décisions novatrices pour maximiser la

transparence des négociations du traité et éliminer l'ingérence de l'industrie.<sup>4,5</sup> Ces décisions renforcent l'article 5.3 de la FCTC, aidant les Parties à protéger les négociations contre l'influence indue de l'industrie du tabac. Les Parties ont notamment décidé de s'imposer à elles-mêmes et d'imposer aux membres du public, aux médias et aux organisations accréditées en qualité d'observateurs qui assistent aux négociations l'obligation de soumettre des déclarations de tout conflit d'intérêts avec l'industrie du tabac.<sup>6</sup> Voir au verso pour les instructions pratiques.

### DES PARTIES QUI MONTRENT L'EXEMPLE

Depuis la COP9<sup>7</sup> et la MOP2,<sup>8</sup> de plus en plus de Parties se sont réunies pour mener des interventions régionales, déclarer avoir soumis leurs formulaires de déclaration d'intérêts et créer une dynamique. Lors de la COP10<sup>9</sup> et de la MOP3,<sup>10</sup> trois régions — l'AMRO, l'AFRO et la SEARO — ont exhorté le reste du monde à les rejoindre dans la soumission de leurs déclarations d'intérêts.

### COMMENT LES GÉANTS DU TABAC S'INGÈRENT DANS LES COP ET LES MOP

Chaque année, plus de 7 millions de personnes meurent des suites des activités de l'industrie du tabac.<sup>11</sup>

Les cigarettes — toujours le principal produit de l'industrie — sont mortelles pour les êtres humains et extrêmement lucratives pour les entreprises.<sup>12</sup>

L'industrie du tabac fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger ses profits en sapant les politiques de lutte antitabac, au détriment des vies humaines.

L'ingérence de l'industrie a été particulièrement remarquée à plusieurs reprises.<sup>13</sup>

En voici quelques exemples :

- **Lobbying par le biais de réunions secrètes** : lors de la COP7, des dirigeants de Philip Morris International (PMI) ont tenu des réunions secrètes avec des délégués gouvernementaux afin d'influencer les négociations.<sup>14</sup> Plus récemment, PMI aurait recruté les Philippines — autrefois championnes de la lutte antitabac — pour faire avancer son programme lors de la COP10.<sup>15</sup>
- **Utilisation des groupes de façade** : PMI finance entièrement l'organisation Global Action to End Smoking, renommée en 2024 après s'être appelée Foundation for a Smoke-Free World.<sup>16</sup>
- **Infiltration dans des réunions politiques** : lors de la COP8, des représentants des fabricants de tabac se sont inscrits en tant que journalistes pour accéder aux séances.<sup>17</sup>
- **Agitation autour des COP** : des représentants de l'industrie ont attaqué les COP dans les médias et diffusé leurs arguments sur les réseaux sociaux ainsi que lors de manifestations publiques.<sup>18</sup>
- **Saper les progrès au moyen de programmes de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE)** : PMI a tenté de conclure un partenariat vaccinal avec le Canada.<sup>19</sup> Heureusement, cette tentative a été déjouée grâce aux défenseurs qui ont dénoncé cette manœuvre flagrante de « blanchiment sanitaire ».

## SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Il est essentiel que toutes les délégations participant aux COP et aux MOP soumettent leurs formulaires de déclaration d'intérêts — afin de protéger les négociations contre l'ingérence de l'industrie et de renforcer la confiance du public dans l'intégrité du traité. La procédure de soumission est rapide et simple, grâce aux outils et aux modèles disponibles.

## Outils et modèles disponibles :

Le modèle fourni est une ressource facultative mise à disposition pour la soumission d'un formulaire de déclaration d'intérêts. Les Parties peuvent utiliser le format de leur choix. Scannez le QR code ou saisissez le lien pour accéder aux modèles de formulaires de déclaration d'intérêts pour les OIG, les ONG, les médias et le public : [CorporateAccountability.org/FCTCDOI](https://CorporateAccountability.org/FCTCDOI)

## Quand soumettre un formulaire de déclaration d'intérêts au Secrétariat :

Les Parties doivent soumettre leurs formulaires de déclaration d'intérêts au moment de l'inscription. Veuillez consulter le Guide à l'usage des participants pour plus d'informations ou contacter directement le Secrétariat de la Convention-cadre.<sup>20</sup>



## Faites passer le mot :

Une fois que vous aurez soumis votre formulaire de déclaration d'intérêts, prenez un badge pour montrer aux autres délégués que vous vous engagez en faveur de la transparence et de la responsabilisation lors de la COP11/MOP4.



## LES PARTIES DOIVENT PROTÉGÉR LES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE DES INTÉRÊTS DE L'INDUSTRIE

Restez vigilants : apprenez, vous et vos collègues délégués, à reconnaître l'ingérence de l'industrie du tabac. Avertissez les responsables de la Convention-cadre de l'OMS si vous êtes témoin d'une ingérence sous quelque forme que ce soit en faveur des intérêts de l'industrie.

Les observateurs accrédités, tels que les organisations non gouvernementales (ONG), peuvent également constituer une ressource précieuse pour aider les Parties à contrer l'ingérence de l'industrie.<sup>21</sup>

Veuillez à ce que vous-mêmes et les autres délégués de votre pays contrôliez vos délégations et soumettiez un formulaire de déclaration d'intérêts.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations ou pour obtenir de l'aide, consultez notre centre de ressources sur la COP11 à l'adresse [CorporateAccountability.org/COP11FR](https://CorporateAccountability.org/COP11FR) ou contactez-nous via [COP11@CorporateAccountability.org](mailto:COP11@CorporateAccountability.org).

## NOTES DE FIN

- 1 <https://fctc.who.int/newsroom/news/item/25-02-2025-first-ever-who-treaty-marks-20-years-of-saving-millions-of-lives-worldwide>
- 2 <https://corporateaccountability.org/resources/keep-big-tobacco-out-of-public-health-parties-should-protect-cops/>
- 3 <https://blogs.bmj.com/tc/2023/01/30/goodbye-pmi-philip-morris-removed-from-canadian-covid-19-vaccine-collaboration/>
- 4 <https://fctc.who.int/who-fctc/governance/conference-of-the-parties/eighth-session-of-the-conference-of-the-parties>
- 5 <https://fctc.who.int/protocol/meeting-of-the-parties/sessions>
- 6 <https://fctc.who.int/convention/conference-of-the-parties/declaration-of-interest>
- 7 <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/368855/fctc-cop9-21-en.pdf?sequence=1>
- 8 <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/369326/fctc-mop2-report-en.pdf?sequence=1>
- 9 <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/377610/fctc-cop10-26-en.pdf?sequence=1>
- 10 <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/377963/fctc-mop3-17-en.pdf?sequence=1>
- 11 <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/tobacco>
- 12 <https://exposetobacco.org/news/what-is-the-tobacco-industry/>
- 13 <https://www.theexamination.org/articles/how-industry-capture-of-filipino-officials-helped-deadlock-global-tobacco-control-negotiations>
- 14 <https://www.reuters.com/investigates/special-report/pmi-who-fctc/>
- 15 <https://www.theexamination.org/articles/how-industry-capture-of-filipino-officials-helped-deadlock-global-tobacco-control-negotiations>
- 16 <https://www.tobaccotactics.org/article/global-action-to-end-smoking/>
- 17 <https://www.nytimes.com/2018/10/07/health/tobacco-e-cigarettes-treaty.html>
- 18 <https://www.tobaccotactics.org/article/cop10-mop3-interference/>
- 19 <https://blogs.bmj.com/tc/2023/01/30/goodbye-pmi-philip-morris-removed-from-canadian-covid-19-vaccine-collaboration/>
- 20 <https://fctc.who.int/resources/publications/i/item/information-kit-for-delegates-to-the-conference-of-the-parties-to-the-who-framework-convention-on-tobacco-control>
- 21 <https://fctc.who.int/who-fctc/governance/observers/nongovernmental-organizations>